

Alexandra CORDEBARD  
Adjointe à la Maire de Paris  
Hôtel de Ville  
5 rue de Lobau  
75196 paris Cedex 04

CDE5 2016.20

Madame la Maire,

Dans le cadre de votre projet de réforme de la restauration scolaire de la Ville de Paris, vous avez mis en place plusieurs « groupes de travail » dont l'objectif affiché était de définir, en concertation avec les différentes Caisses des Ecoles, les contours du schéma de restauration scolaire centralisé que vous souhaitez mettre en place.

Malgré les réserves des usagers de la Caisse des Ecoles du V<sup>ème</sup> arrondissement sur la pertinence de ce projet, j'ai souhaité que notre Etablissement s'implique de manière constructive dans la réflexion que vous avez initiée.

Force est cependant de constater que cette implication aura été vaine. En effet, la quasi-totalité des contributions apportées par nos services n'ont pas été prises en compte, ni même mentionnées dans les « comptes rendus » de réunion qui ont été établis. A titre d'illustration, en réponse au compte rendu sur la filière viande, nos services vous ont écrit que « *nos remarques et nos échanges sur la dépendance économique sont totalement absents du document comme les commentaires de notre diététicienne sur les fiches techniques. De même, la remarque de François Bolnot sur l'intérêt à recourir à de la viande provenant de vaches laitières [vaches de réforme] n'est pas du tout évoquée* ». Le compte rendu n'a cependant pas été amendé.

Par ailleurs, je m'interroge vivement sur la décision qui a été prise d'exclure du périmètre de la réforme les arrondissements qui sous-traitent leurs activités à des entreprises de restauration collective comme Sodexho, Sogeres ou encore Elios.

La restauration scolaire à base de plats réchauffés et d'achats industriels, est donc confortée au détriment de modèles vertueux, appelés à disparaître, comme celui du V<sup>ème</sup> arrondissement. En effet, depuis maintenant plusieurs années, la Caisse des Ecoles du V<sup>ème</sup> est parvenue à trouver un juste équilibre entre environnement, économie et social. Elle a ainsi mis en place une filière bio respectueuse de l'environnement, favorisant les circuits courts (*au bénéfice de petits producteurs indépendants et de l'emploi dans nos régions*), pour un prix de revient parmi les plus bas, tout en conservant le modèle de cuisine sur place et pour la plus grande satisfaction des parents d'élèves.

Telles sont les interrogations que je souhaitais porter à votre connaissance et pour lesquelles j'attends des réponses.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Maire du Vème arrondissement  
Présidente de la caisse des écoles du Vème  
arrondissement

  
Florence BERTHOUT